Du côté de nos entreprises…

Installée depuis quelques années à Niederroedern, Madame Sylvie MASTIO a étoffé et développé les services qu'elle propose à ses patients pour leur venir en aide dans leur situation de mal-être, de souffrance physique ou psychologique…

Pour de plus amples renseignements, consulter le site :
www.mastio-sylvie.fr

En avril à Niederroedern et environs :

Du 6 au 23 avril : **Exposition « Passion chocolat »** à la bibliothèque.

Du 8 avril au 1er mai : **Exposition de peintures « Et pourquoi pas ? »** de Sandra Pautler à l'Office de Tourisme du Pays de Seltz – Lauterbourg. Plus de renseignements sur le site www.niederroedern.fr

Dimanche 10 avril : **Randonnée pédestre à EBERBACH près Seltz.** Dans le cadre de la découverte des sentiers pédestres du territoire de la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin, l'Office de Tourisme du Pays de Seltz – Lauterbourg propose de découvrir le sentier de 6 km dit Circuit Panoramique. Un intervenant local anime ce parcours balisé par le Club Vosgien. Rendez-vous place du Tilleul (près de l'église) à 9h00. (sans inscription préalable)

Dimanche 24 avril : **balade nature et petits plats du terroir à SELTZ.** L'office de tourisme du Pays de Seltz - Lauterbourg s'est associé à la Maison de la Nature de Munchhausen pour organiser une balade de 6 km le dimanche 24 avril 2016.
Moins fréquentée, la partie sud de la Réserve naturelle du Delta de la Sauer vous dévoilera un grand nombre de ses secrets grâce à l'intervention d'un animateur nature. Des informations sur la faune et la flore, voilà de quoi passer une agréable matinée.
Après la balade, des petits plats du terroir vous seront servis par la boucherie traiteur Hensch de Seltz :

Gratin dauphinois
Rôti savoyard
Fagot de haricots
Tarte aux pommes.

Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme avant le 15 avril. Tarif 15€/adulte – 8€/enfant
RDV à 8h30 à Seltz. Le lieu de RDV vous sera communiqué à l'inscription.

Envoyez vos suggestions à l'adresse bulletin.niederroedern@gmail.com

Rédaction – mise en page – impression : mairie de Niederroedern – tél : 03.88.86.51.37
Site internet : www.niederroedern.fr – courriel : mairie-niederroedern@wanadoo.fr – Dépôt légal 2011

Commune de NIEDERROEDERN

S'Rederer Blädel — Mars 2016 – N°23

Conseil Municipal du 22 mars 2016

1. **Désignation du secrétaire de séance :** Denise BUTZERIN
2. **Vote des Comptes Administratifs 2015**

Sous la Présidence de séance de M. Alphonse MODERY, doyen du CM

a) COMMUNE DE NIEDERROEDERN

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	489 509,33 €
Recettes	650 619,24 €
Excédent de fonctionnement de clôture	161 109,91 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	361 993,09 €
Recettes	157 428,41 €
Déficit d'investissement reporté	105 885,94 €
Déficit d'investissement de clôture	310 450,62 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	**- 149 340,71 €**

Restes à réaliser 18 000,00 € en Dépenses et 203 719,00 € en Recettes (à reporter au Budget Primitif 2016)

b) LOTISSEMENT LES MERLES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	596 027,79 €
Recettes	921 540,98 €
Excédent de fonctionnement reporté	12 825,13 €
Excédent de fonctionnement de clôture	338 338,32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	214 874,30 €
Recettes	378 132,62 €
Déficit d'investissement reporté	378 132,62 €
Déficit d'investissement de clôture	214 874,30 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	**123 464,02 €**

c) CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	2 032,83 €
Recettes	150,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	2 220,03 €
Excédent de fonctionnement de clôture	**337,20 € (intégration dans affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 de Commune de Niederroedern).**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €

Comptes Administratifs adoptés à l'unanimité.

3. **Vote des Comptes de Gestion 2015**

Commune de NIEDERROEDERN, Lotissement Les Merles et CCAS. Les écritures concordent avec celles des Comptes Administratifs 2015. Adopté à l'unanimité.

Conseil Municipal du 22 mars 2016 (suite)

4. **Affectations du résultat d'exploitation de l'exercice 2015**
   Commune de NIEDERROEDERN avec intégration des résultats du CCAS (Les élus avaient voté la dissolution du CCAS à compter du 01/01/2016 dans le cadre de la Loi NOTRé), et Lotissement Les Merles. Adopté à l'unanimité.
5. **Vote des taux des impôts locaux pour 2016**
   Pas d'augmentation des taux des impôts locaux pour l'année 2016 :
   - Taxe d'habitation 16,50 %
   - Taxe foncière (bâti) 14,29 %
   - Taxe foncière (non bâti) 62,18 %
   - CFE 21,87 %

   Adopté à l'unanimité.
6. **Répartition des crédits œuvres d'intérêt général 2016**
   - Journée Nationale du Bleuet de France le 8 Mai 30,00 €
   - Journée Nationale des Associations d'Aveugles et des Malvoyants 30,00 €
   - Journée Nationale du Bleuet de France le 11 Novembre 30,00 €
   - Semaine Nationale Lutte contre le Cancer 30,00 €
   - Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques 30,00 €

   Adopté à l'unanimité.
7. **Loyers fermages 2016**
   Location à l'unanimité de terres communales à titre précaire et conformément à l'arrêté préfectoral fixant l'indice de fermage 2016 pour le Département du Bas-Rhin aux personnes suivantes :
   SCHMITT Michel
   Moulin Geritt 58,00 ares « KOHLPLATZ »
   HATTEN 142,74 ares « SCHNEIDERWAELDELE »
   KOCHER Jean-Pierre
   12, rue des Hirondelles
   NIEDERROEDERN 74,82 ares « NEUFELD »
8. **Transformation et extension de la Mairie - Attribution des marchés – Assurance dommages ouvrage - Financement**
   - Attribution des marchés :
     Décision ajournée à une séance ultérieure dans l'attente des résultats relatifs à la phase de négociations suite à l'ouverture des offres du 02/03/2016.
   - Le Maire est autorisé à souscrire d'une « Assurance dommages ouvrage ».
   - Financement :
     Le Conseil Municipal a retenu l'offre de prêt la plus avantageuse du Crédit Agricole Alsace Vosges de 500 000 Euros sur 15 ans. A autorisé le Maire à signer le contrat ainsi que tous documents s'y rapportant.
   - Demande d'une Subvention Parlementaire :
     Approbation de l'estimatif du 22/03/2016 de TOPIC Architectes / BRUMATH pour un montant TOTAL HT estimatif de 452 488,59 € HT.
     Le Conseil Municipal a sollicité une aide exceptionnelle au titre de la Réserve Parlementaire.
     Décisions adoptées à l'unanimité.
9. **Location des logements communaux - Revalorisation des avances sur charges**
   Le Maire est autorisé à signer les contrats de location avec effet du 01/05/2016 entre la commune et Mmes Francine ERDMANN (n° 5 rue de la Gare) et Vanessa PETER (n° 4 rue Frédérique Brion). À compter du 01/04/2016 les avances sur charges mensuelles concernant les logements 4 rue Frédérique Brion et 1 rue de Bellac, seront fixées à 60,00 € (au lieu de 50,00 €). Adopté à l'unanimité.

Le geste vert

Le dorénavant traditionnel nettoyage de printemps a réuni une vingtaine de fidèles villageois qui ont sillonné les rues et alentours de Niederroedern pour un Osterputz très efficace. Résultat : une remorque pleine de déchets… mais au final, une quantité moindre que l'année dernière. C'est d'autant plus encourageant qu'aucun pneu n'a été ramassé… Les fumeurs sont cependant en ligne de mire, du moins ceux qui abandonnent leurs paquets vides au bord des routes, sur les trottoirs… Que dire des sachets d'une célèbre marque de hamburgers qui ne décorent pas vraiment la nature et même s'ils sont en papier, ne se dégradent pas si vite (c'est encore plus vrai en ce qui concerne leur contenu) ? Certes, on est parfois pressé, mais cela justifie-t-il qu'on jette n'importe où nos déchets ? En tous les cas, un grand merci et bravo à tous ceux qui se sont libérés pour le nettoyage, bénévoles d'un jour récompensés par une collation en fin d'après-midi !

Caroline FRANCK

C'était super !

Mercredi 16 mars 2016 se sont rencontrés 60 enfants de 2 à 10 ans au foyer protestant de Niederroedern. Le programme de la matinée était : le bricolage d'un petit jardin de Pâques avec des coquilles d'œufs vides suivi d'un goûter puis un visionnage d'un dessin animé sur la passion du Christ et d'une lecture sur la signification de Pâques et les origines du lapin de Pâques. Une chasse aux œufs devait clôturer la matinée, mais celle-ci a été annulée à cause des conditions météo défavorables et il a été procédé à une distribution de chocolat pour tous.

Un grand merci aux enfants présents pour leurs sourires, leurs rires, leur attention et leurs créations ! Un merci aussi à tous les parents.

Merci à toute l'équipe de la « Récré des Enfants » pour sa mobilisation ainsi qu'à la Paroisse Protestante de Niederroedern qui nous a mis à disposition le foyer.

Claude LOBSTEIN

Les « Rätsche »

En cette veille de Pâques, comme le veut la tradition, nos servantes d'autel sont passées dans les rues du village avec leurs crécelles pour nous rappeler que les cloches de l'église ont cessé de sonner en mémoire du décès du Christ. Arpentant les rues du village dès 5 heures du matin, Emma, Audrey, Séverine, Léna, Marie et Lucie ne se sont pas laissées décourager par la météo froide et humide de ce week-end pascal précoce.

Jean-Christophe KARCHER

Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !

M. Alexandre MOOF, 3 rue du Moulin
Mme Nathalie VASUTEK et Alizée VASUTEK, 20 rue de Bellac
Mme Kelly KAPPLER et M. Thomas BROSSARD, 3a rue du Lotissement
M. Tino THALMANN, Noa THALMANN et Steeve THALMANN, 4 rue des Alouettes

Avis de recherche :

Flocon, chat Persan de 5 ans, habitant au 5 rue des Mésanges a fugué début de semaine et n'est pas rentré depuis ; si vous deviez le croiser (seconde photo en ce moment) nous vous remercions de nous en faire part au 06.18.85.09.09 ou au 06.04.52.73.71

Merci d'avance,
Jean-Daniel BRESTENBACH

Conseil Municipal du 22 mars 2016 (suite)

10. SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach - Elections des deux délégués

1. M. Denis DRION
2. M. Charles STROBEL. Adopté à l'unanimité.

11. ONF - Programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux 2016 - Etat d'Assiette des coupes 2017 Adopté à l'unanimité.

12. Exonération fiscale de la Taxe Foncière

Le Conseil Municipal a décidé d'exonérer de taxe foncière, à concurrence de 50 % pendant une durée de 5 ans, les propriétés bâties qui répondent aux critères suivants :

⇨ les logements achevés avant le 1er janvier 1989 qui ont fait l'objet, par le propriétaire, de dépenses d'équipement mentionnées à l'article 200 quater du Code Général des Impôts et réalisées selon les modalités prévues au 6 du même article lorsque le montant total des dépenses payées au cours de l'année qui précède la première année d'application de l'exonération est supérieur à 10 000 Euros par logement ou lorsque le montant total des dépenses payées au cours des trois années qui précèdent l'année d'application de l'exonération est supérieur à 15 000 Euros par logement.

⇨ les constructions de logements neufs achevées à compter du 1er janvier 2009 dont le niveau élevé de performance énergétique globale, déterminé par l'article 315 quaterdecies du Code Général des Impôts Annexe 3, est supérieur à celui qu'impose la législation en vigueur.

PRECISE que les modalités pratiques du bénéfice des exonérations sont prévues aux articles 1383-O-B et 1383-O-B bis du Code Général des Impôts.

(Ladite exonération sera applicable à partir de l'année 2017). Adopté à l'unanimité.

13. Divers

- Discussions autour de la Cérémonie du 08 MAI et de l'organisation du 13 JUILLET
- Rachat par la commune d'une cuisine auprès de M. Adrien PRUDHON et Mlle Amandine BARBECANNE pour un montant de 600 Euros (ont quitté un logement n° 5 rue de la Gare). Crédits à prévoir au Budget Primitif 2016. Adopté à l'unanimité.
- Présentation de la belle carte de remerciements reçue en mairie de la part de Mme Sandra RUCK et des élèves de la classe CM1/CM2 pour la participation de la commune au financement d'un séjour à GRENDELBRUCH.

Les Anniversaires

01 avril : Mme Liliane Schmitt, 81 ans
14 avril : Mme Marie Lefranc, 86 ans
17 avril : Mme Madeleine Kocher, 85 ans
18 avril : Mme Mathilde Strasser, 86 ans
26 avril : Mme Anneliese Strohm, 75 ans
28 avril : Mme Edith Schulz, 76 ans
29 avril ! M. Marcel Reuther, 83 ans

NAISSANCES : Félicitations aux heureux parents !

Le 24 février 2016 à WISSEMBOURG
Pauline ROBILLARD
fille de Antoine ROBILLARD et de Christine WEISS
domiciliés 7 rue de la Haute-Vienne

CM1/CM2 : Classe de découverte « Improvisation théâtrale 2.0 »

Du 7 au 11 mars, les élèves de la classe de CM1/CM2 sont partis en classe verte dans le centre Alter-Ego de Muckenbach à Grendelbruch pour découvrir le théâtre « sans texte ». Il s'agissait de faire des exercices sur scène où l'on se met dans la peau d'un clown, d'un policier, d'un présentateur TV… Ces exercices d'improvisation permettent à l'enfant de mieux se connaître, de vaincre sa timidité, de gérer une difficulté. Chacun vit une approche positive du jeu théâtral avec la règle du « oui ».

Les élèves sont également partis en randonnée au Piton du Falkenstein où ils ont pu faire un vœu ; ils ont réalisé avec brio les épreuves de Koh-Lanta dans la forêt et goûté aux vers de terre…

Et grâce à une météo exceptionnelle, ils ont encore pleinement profité de la neige ! Mais pour certains, le moment le plus important sera sûrement la boum ou la soirée Casino. Chacun des élèves gardera un souvenir inoubliable de ce séjour. Nous remercions la commune pour sa participation financière à cette belle expérience, les habitants qui ont acheté des tombolas ou des Bredeles et les parents qui ont soutenu ce projet. Merci ! Sandra RUCK

Ecole élémentaire : Unsere tolle Partnerschaft !

Mardi 22 mars, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont accueilli leurs partenaires allemands de Plittersdorf. Depuis le mois d'octobre, ils s'échangent des courriers, des vidéos et c'est avec une grande impatience qu'ils attendaient de rencontrer leurs correspondants. C'est sous forme d'un rallye-découverte du village qu'ils ont partagé une belle matinée. Les 9 équipes de 8 enfants étaient munis d'un carnet, d'un plan de Niederroedern et accompagnés de parents volontaires et très engagés. Après un goûter offert par l'école, ils sont allés poser leurs questions au Périscolaire, à la Mairie, à la Boucherie SJ, à la Boulangerie Weiss, aux Serres Fleuries, à la Coopérative agricole, à l'école maternelle et devaient également s'arrêter à la maison natale de Frédérique Brion. Tous répondirent avec brio aux différentes questions et les 70 élèves étaient ainsi tous gagnants. Après le rallye, les enfants étaient accueillis par les familles pour le repas de midi. Un match de football ou une partie de ballon prisonnier étaient organisés à leur retour et les enfants se quittèrent en se donnant rendez-vous à Plittersdorf le 2 juin. Un grand merci à tous les parents, commerçants, employés pour leur accueil pour la réussite de cette belle journée ! Sandra RUCK

J'AIME LIRE, TU AIMES LIRE, VOUS AIMEZ LIRE...

BIBLIOTHEQUE
1 rue de Bellac

La bibliothèque a le plaisir de vous inviter à un voyage au pays des gourmands :

du 6 au 23 avril 2016, pendant les heures d'ouverture, exposition sur le thème du

"CHOCOLAT"

Le* mercredi 6 avril*, de 18 à 20 heures :
soirée gourmande pour petits et grands avec dégustation de chocolat pour célébrer un anniversaire :

la bibliothèque fête ses 15 ans cette année.

Le* samedi 23 avril*, de 15h30 à 17h00 :
présentation et lecture de livres, pour les enfants de 5 à 11 ans, suivie d'un goûter fort en chocolat.

Nous espérons que ces animations vous enchanteront.

Cette exposition est composée d'affiches, mais également d'une quarantaine de livres qui pourront être empruntés. Les recettes au chocolat que vous nous aurez fait parvenir seront également affichées.

J'AIME LIRE, TU AIMES LIRE, VOUS AIMEZ LIRE...

BIBLIOTHEQUE
1 rue de Bellac

La bibliothèque a le plaisir de vous inviter à un voyage au pays des gourmands :

du 6 au 23 avril 2016, pendant les heures d'ouverture, exposition sur le thème du

"CHOCOLAT"

Le* mercredi 6 avril*, de 18 à 20 heures :
soirée gourmande pour petits et grands avec dégustation de chocolat pour célébrer un anniversaire :

la bibliothèque fête ses 15 ans cette année.

Le* samedi 23 avril*, de 15h30 à 17h00 :
présentation et lecture de livres, pour les enfants de 5 à 11 ans, suivie d'un goûter fort en chocolat.

Nous espérons que ces animations vous enchanteront.

Cette exposition est composée d'affiches, mais également d'une quarantaine de livres qui pourront être empruntés. Les recettes au chocolat que vous nous aurez fait parvenir seront également affichées.